

# Règlement

## de la Grande Semaine

### SÉRIES ET CATÉGORIES

- Handicaps limités à 24.4 pour les Messieurs (sans dérogation) et 28.4 pour les Dames (sans dérogation).

Exception pour : Coupe du Président (série mixte 24.5 - 35.4 sur "La Forêt")  
Coupe des Ménages, Familles et Isolés (0 à 35.4, Ménages et familles sur «La Forêt», amis sur «La Mer»)

- Séries (pour les Simples)
  - Dames : 1<sup>ère</sup> Série 0 - 18.4 - 2<sup>ème</sup> Série 18.5 à 28.4
  - Hommes : 1<sup>ère</sup> Série 0 à 12.4 - 2<sup>ème</sup> Série 12.5 à 18.4 - 3<sup>ème</sup> Série 18.5 à 24.4
  - Série Mixte : 24.5 - 35.4 (uniquement Coupe du Président)

1. Les Simples se jouent en stableford sauf la première série Dames 0 - 18.4 et la première série Hommes 0 - 12.4 qui jouent en strokeplay.
2. Les index sont réévalués après chaque simple. Pour les challenges, les joueurs concourent dans la série d'inscription.

### MARQUES DE DÉPART

- **Simple**
  - 1<sup>ère</sup> Série Dames : Boules Bleues
  - 2<sup>ème</sup> Série Dames : Boules Rouges
  - 1<sup>ère</sup> Série Hommes : Boules Blanches
  - 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> Série Hommes : Boules Jaunes
  - 3<sup>ème</sup> Série Mixte : Boules Jaunes pour les Hommes "La Forêt"  
Boules Rouges pour les Dames "La Forêt"

- **Doubles**  
Boules Jaunes et Rouges

- **U10** : repères orange sur Le Manoir et repères violets sur la Forêt
- **U12** : repères rouges sur La Forêt et sur La Mer
- **U12 FILLES** : repères violets sur La Forêt et rouges sur La Mer
- **U14 et U16** : repères selon l'index.

L'AS dotera selon le nombre de participants une série < U14 et une série 14-18 ans.

### INSCRIPTIONS

- **Les inscriptions se feront uniquement par mail à :**  
**letouquet.competition@resonance.golf** **ou**  
**via le site letouquetgolfresort.com à partir du 20 juillet.**
- Pour les doubles, les joueurs sont priés de s'inscrire par paire afin d'éviter les doubles inscriptions.

08 AU 15 AOÛT 2022



- Les scratches non justifiés avant l'avant veille à minuit seront sanctionnés (cf. nouveau règlement page 24).
- Droit de compétition : 7 € pour les membres AS du Golf du Touquet et 14 € pour les autres membres à acquitter en prenant la carte de score.

### PRIX

- Les dotations seront faites en fonction des souhaits de chaque sponsor.
- Le Brut prime le Net.
- A la proclamation des résultats, en cas d'absence d'un joueur appelé :
  - en simple : le prix passera au suivant, sauf avis contraire du sponsor ;
  - en double, seul le joueur présent sera récompensé, le prix du joueur absent sera mis en prix surprise (idem pour le tirage au sort) ;
  - En double (sauf pour la coupe des Ménages) les prix net seront attribués aux joueurs dont l'index aura été validé par une participation à 3 compétitions en simple dans le 1<sup>er</sup> semestre 2022 (excepté les plus de 75 ans)

### CHALLENGE DE LA GRANDE SEMAINE

Seront récompensés dans chaque série le 1<sup>er</sup> prix brut et le 1<sup>er</sup> prix net, le classement se fait sur les 3 meilleures cartes et la 4<sup>ème</sup> servira de départage.

### REMISE DES PRIX

Cocktail à 19h chaque jour au Club House (confirmé par affichage).

### COMITÉ

Le Comité pour toutes les épreuves de la Grande Semaine est composé de :

- Charles DEBRUYNE
- France DELECOURT
- Philippe TIRY
- Luc COUSIN
- Jean-Marie JONNEKIN

Le présent règlement complète le Règlement Général de Participation aux compétitions organisées par l'A.S. du Golf du Touquet.

